

0070017F
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE LA SEGALIERE
161 VOIE D'AUBESSON
07110 LARGENTIERE
Tel : 0475391364

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Date de réunion de la séance initiale : 31/03/2026
Nombre de présents à la séance initiale : 9
⚠ Quorum non atteint
Nombre de présents : 10

Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/04/2026
Réuni le : 03/04/2026
Sous la présidence de : Stephanie Soloy
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à voyage du 4 au 8 juin 2026 à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Voyage à Paris: Le conseil d'administration autorise le voyage à Paris du 04/06/2026 au 08/06/2026 pour 20 élèves de 6ème et 3 accompagnateurs, vote le budget notamment la participation demandée aux familles de 200€. La part "accompagnateurs" est financée un prélèvement sur fonds de réserves.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	9
Pour :	9
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0